

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 12 (1924)
Heft: 4-5

Artikel: Abraham Ruchat et le canton de Fribourg
Autor: Perrochon, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ABRAHAM RUCHAT ET LE CANTON DE FRIBOURG

par HENRI PERROCHON.

Abraham Ruchat, l'historien vaudois, publia, en 1714, sous le pseudonyme de Gottlieb Kypseler, de Münster, *Les Délices de la Suisse*¹. En énumérant les richesses naturelles, en résumant les principaux événements historiques et en narrant les coutumes et les traits de mœurs les plus caractéristiques, l'auteur pensait montrer aux étrangers les ressources de son pays et le leur faire mieux connaître et apprécier. D'autre part, en écrivant ce petit ouvrage historico-géographique, Ruchat croyait faire œuvre de patriote. La Suisse sortait à peine d'une époque de guerres civiles et religieuses ; en développant aux yeux des lecteurs helvétiques la continuité de leur histoire et le panorama de leurs sites, il leur aidait à comprendre la valeur de leurs traditions et leur apprenait la nécessité de sauvegarder l'unité nationale.

Dans ce tableau de la Suisse, A. Ruchat consacre un chapitre au canton de Fribourg.

Sans doute, les nombreux détails historiques qu'il rapporte ne sont pas à accepter sans enquête préalable ; d'ailleurs, maintenant, pour qui veut connaître l'histoire

¹ Leyde 1714. — Cet ouvrage fut fondu avec d'autres œuvres, par A'tmann sous le titre *Etat et délices de la Suisse*, Amsterdam 1730. 2^{me} éd. Neuchâtel 1778.

Le titre du livre d'A. Ruchat, lui a été inspiré sans doute par celui de l'ouvrage de J. Beeverell, *Les Délices de la Grande-Bretagne*, dont une traduction française parut en 1707 et dont Ruchat connaissait peut-être l'édition anglaise.

fribourgeoise, il y a des sources plus sûres, et ce n'est pas aux *Délices de la Suisse* qu'on recourt, mais à tant de monographies savantes et critiques qui ont paru en ces dernières années, et surtout à la magistrale synthèse de M. le professeur Castella. Cependant, il y a dans les pages de Ruchat des aperçus pittoresques, et à les parcourir on se rend compte de l'impression que pouvait produire le pays fribourgeois à qui le visitait rapidement au début du XVIII^{me} siècle.

En quelques lignes, il dépeint la situation générale de ce canton dont la partie orientale « est plutôt un pays de pâturages que de grande culture », et dont le reste est « assez riche en fruits et graines de toute espèce et en fourrages ». Et en n'omettant aucun point important d'histoire locale, en énumérant tous les monuments qui méritent d'être vus, Ruchat passe en revue les villes et villages des divers bailliages.

C'est par Fribourg qu'il commence. La situation de la capitale le frappe ; il la qualifie de « tout à fait extraordinaire ». « Il n'y a, dit-il, qu'une petite partie à l'occident, qui soit dans la plaine et un peu unie ; tout le reste est bâti parmi des rochers et des coteaux, tellement que de quelque côté qu'on y marche, il faut monter ou descendre. » Du reste, il loue les rues « propres et larges », la beauté des maisons et des édifices religieux « très bien ornés ». La cathédrale « grande et fort parée, dorée en dehors et en dedans » retient son attention, comme l'église Notre-Dame, plus petite et ne pouvant « entrer en comparaison » avec la première. Enfin, il cite « le fort beau couvent » des Jésuites, bordé « d'un grand et profond étang qu'il faut passer sur un pont pour y entrer », « le tombeau du révérend P. Canisius », « le magnifique autel » de l'église des Augustins, la représentation de la danse des morts que possèdent les Cordeliers. Et il note encore la situation du couvent « des religieuses qui est parmi des rochers, sur une pointe de terre au bord de la rivière, à l'extrémité de la ville ».

L'ermitage l'intéresse plus vivement encore, et il lui consacre un paragraphe spécial. C'est bien, pour lui, la principale curiosité de Fribourg, ce que tout voyageur doit aller voir. Il en décrit un peu au long, les diverses chambres qui le composent, parle des ermites qui s'y sont succédés raconte les principaux épisodes de leur vie, et il termine sa revue minutieuse par ces lignes pleines d'une saveur candide : « Il (l'ermite) tire sa subsistance des aumônes considérables qu'on lui fait, et aucun étranger curieux n'y va sans lui faire quelque présent ; comme aussi lui de son côté offre honnêtement du pain, du vin, et un petit bouquet d'œillets à ceux qui lui rendent visite. »

Après Fribourg, Gruyères et son château, Bulle et La Tour-de-Trême, avec « près de là un célèbre monastère de chartreux qu'on nomme La-part-Dieu ». A Charmey, il relate l'existence d'une fontaine soufrée, « quand on y jette un bâton, il se couvre de soufre, et si on l'expose au feu, il s'enflamme aussitôt et répand une odeur soufrée ». Il ne s'arrête guère à Corbières ni à Rue célèbre par ses marchés ; ni à l'abbaye d'Hauterive, dont les religieux sont « fort riches, et possèdent beaucoup de vignes dans la Vaux ». Mais il décrit plus à fond Romont, « la plus belle de toutes les villes du canton après Fribourg », « médiocrement grande, mais bien située sur un terrain fort élevé ». Il trouve la vue dont on en jouit « très agréable » et n'oublie pas de parler de ses couvents et de ses foires. En passant par Montagny « gros village fort élevé » et son église « sur une hauteur entre des rochers » et Domdidier avec son château, Ruchat arrive à Estavayer, « ville assez belle » et remarquable par son beau château et son couvent d'Ursulines et il passe en revue les villages des alentours : Font, son château et ses vignes « assez bonnes », Cheires et quelques autres ; pays fertile, et longeant le lac, dont les bords sont « partout fort élevés, et en plusieurs endroits ce sont des rochers hauts et escarpés, et par conséquent de difficile abord. »

Plus que ces renseignements que fournissent les *Délices*

de la Suisse à la manière d'un Guide Joanne, les quelques observations que Ruchat fait ça et là, sur le caractère fribourgeois, peuvent nous intéresser. Il remarque l'attachement des Fribourgeois à leur religion, leur générosité envers l'Eglise. Il note aussi l'excellent esprit dont ils sont animés pour les cantons voisins, observant fidèlement les clauses du traité d'alliance, ne cherchant pas à se mêler dans les troubles qui pouvaient surgir et « dont un zèle mal entendu pour la religion fournissait le sujet ou le prétexte ». Le caractère indépendant de la bourgeoisie ne lui échappe pas non plus. Si elle ne peut prétendre « aux honneurs de la magistrature » que détiennent les familles patriciennes, elle entend user de son droit de suffrage, qu'elle possède « dès la première origine de la ville, dans les élections d'un premier chapelain ou curé, d'un chancelier ou secrétaire de la ville, et d'un bourguemestre ».

Mais, ce qu'admirent le plus Ruchat et les visiteurs de la Fribourg d'alors, c'est la manière dont ses habitants « ont conservé les usages, la simplicité et l'économie frugale du vieux temps ; et même l'habitude du service de France n'a pas encore changé bien sensiblement les mœurs ; peut-être parce que les personnes qui font une fortune dans cette carrière, se fixent à peu près en France, et évitent par là à leur patrie le dangereux exemple du luxe. » Il est vrai qu'il ajoute : « on louerait davantage ces citoyens de cet attachement aux habitudes de leurs pères, s'il ne venait pas vraisemblablement des mêmes causes qui les ont empêchés de faire des progrès sensibles dans les sciences et dans les arts. »

A. Ruchat aimait à tenir aux confédérés, comme à ses propres compatriotes, un langage dénué de flatterie et plein de franchise. S'il savait louer les vertus, il osait aussi dénoncer les manquements. De nos jours, d'ailleurs, il ne pourrait adresser pareil reproche à Fribourg, qui est restée une ville attachée à ses traditions, mais qui est devenue aussi un centre de vie intellectuelle.